

## Aide à la formation BAFA ou BAFD

Demande

Vous avez terminé votre formation BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur)  
ou BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur)  
Dès validation de votre formation, la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val  
Dunois peut vous accorder une aide financière, quel que soit vos ressources.  
Retournez cette demande dûment complétée et signée et n'oubliez pas de joindre les pièces  
justificatives demandées.  
Toute demande incomplète ne sera pas traitée.

La Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois

### Votre état civil

Votre nom

Votre prénom

Votre date de naissance

### Votre adresse

Votre adresse complète

Code postal  Commune

**Déclaration sur l'honneur** *La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Art. 441-1 du Code Pénal). L'organisme débiteur peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites.*

**Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts.**

Le :    Signature :

## **PIÈCES JUSTIFICATIVES**

- Le formulaire « Aide à la formation BAFA ou BAFD » doit être complété, daté et signé (téléchargeable sur le site [www.cc-paysdestenay-valdunois.fr](http://www.cc-paysdestenay-valdunois.fr))
- Une copie de l'obtention du diplôme ou les attestations de suivi (stage base, pratique, perfectionnement, ...)
- Un justificatif de réalisation du stage pratique sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois.
- Une photocopie de la pièce d'identité
- Un justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois
- Les factures acquittées des sessions de formations BAFA ou BAFD
- Un relevé d'identité bancaire au nom du stagiaire pour le versement